

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2019 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2018, nos états financiers consolidés audités annuels de 2018 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à sedar.com ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

Le 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté une nouvelle norme comptable, l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui est présentée à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » du présent rapport de gestion. L'adoption de l'IFRS 16 a eu une incidence importante sur les résultats présentés. Conformément à la méthode transitoire que nous avons retenue, nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de l'exercice précédent.

À compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux PCGR, de sorte que nous n'effectuons plus d'ajustement pour tenir compte de la « variation nette des soldes des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions ». Nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles afin de rendre cette mesure plus simple; nous sommes d'avis que ce changement facilitera notre comparaison avec les autres joueurs de l'industrie. Nous avons retraité les flux de trésorerie disponibles des périodes précédentes pour refléter ce changement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2018. En avril 2019, nous avons vendu notre division de l'édition, y compris nos marques de magazines imprimés et numériques, à St. Joseph Communications.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Dans le présent rapport de gestion, tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 22 octobre 2019 et a été approuvé à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « troisième trimestre » désignent la période de trois mois close le 30 septembre 2019, l'expression « premier trimestre » désigne celle close le 31 mars 2019, l'expression « deuxième trimestre » désigne celle close le 30 juin 2019 et les expressions « période de neuf mois », « période de neuf mois considérée » et « période de neuf mois à l'étude » s'entendent de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait aux périodes correspondantes de 2018 ou au 31 décembre 2018, selon le cas.

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs. Le tableau suivant présente ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision, de téléphonie et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des services de médias sportifs et de divertissement, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme et de médias numériques.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

3	Faits saillants financiers trimestriels	27	Situation financière
5	Objectifs financiers	30	Gestion des risques financiers
6	Faits saillants sur les forfaits d'Infini de Rogers ^{MC}	35	Engagements et obligations contractuelles
7	Faits saillants stratégiques	35	Évolution de la réglementation
9	Sommaire des résultats financiers consolidés	37	Mise à jour sur les risques et les incertitudes
10	Résultats de nos secteurs à présenter	39	Estimations et méthodes comptables critiques
16	Revue de la performance consolidée	43	Indicateurs clés de performance
20	Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	44	Mesures non conformes aux PCGR
26	Survol de l'état de la situation financière	49	Autres renseignements
		51	À propos des énoncés prospectifs

Faits saillants financiers trimestriels

Produits

Le total des produits est demeuré stable au cours du trimestre et le total des produits tirés des services a diminué de 1 %, en grande partie sous l'effet d'une baisse de 2 % des produits tirés des services de Sans-fil. La décroissance des produits tirés des services de Sans-fil est principalement imputable à l'adoption plus rapide que prévu par les abonnés des forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC} et à la diminution des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire qui en découle, ainsi qu'à un environnement de plus en plus concurrentiel.

Les produits de Cable ont augmenté de 1 % pour le trimestre considéré, car la croissance de 7 % des revenus tirés des services d'accès Internet a continué de soutenir la progression de ce secteur.

Les produits de Media ont diminué de 1 % pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique principalement par la vente de notre division de l'édition plus tôt cette année et la baisse des revenus provenant des Blue Jays de Toronto; ces facteurs ont été en partie compensés par la hausse des produits tirés de Today's Shopping Choice et de Sportsnet. Exclusion faite de l'incidence de la vente de nos activités d'édition, les produits de Media auraient augmenté de 2 % pour le trimestre.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a augmenté de 6 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a progressé de 260 points de base. L'adoption de l'IFRS 16 a donné lieu à une augmentation du BAIIA ajusté par rapport à l'exercice précédent parce que nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018, ce qui a compté pour 3 points de pourcentage de la croissance, dont l'incidence s'est surtout fait sentir dans le secteur Sans-fil.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a progressé de 4 %, ce qui a donné une marge de 49,0 %, soit une hausse de 190 points de base par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable surtout à l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 2 % pour le trimestre considéré, essentiellement grâce à la hausse des produits tirés des services d'accès Internet, mentionnée ci-dessus. Par conséquent, la marge s'est établie à 50,2 % pour le trimestre considéré, soit une hausse de 40 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté de Media a augmenté de 78 % au cours du trimestre considéré, principalement sous l'effet de la rémunération moins élevée liée aux Blue Jays de Toronto. Cette augmentation s'est traduite par une marge de 26,9 %.

Bénéfice net et résultat net ajusté

Le bénéfice net et le résultat net ajusté sont demeurés stables pour le trimestre à l'étude. La hausse du BAIIA ajusté a été annulée surtout par l'augmentation des amortissements et des charges financières.

Souplesse financière et évolution du réseau portées par de substantiels flux de trésorerie

Nous avons continué de dégager de substantiels flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, soit 1 305 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui concorde avec le niveau de 2018, et des flux de trésorerie disponibles de 767 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 22 %.

Nos solides résultats financiers nous ont permis de continuer à investir dans notre réseau et nos avoirs de spectre et à renforcer notre bilan et nos liquidités tout en versant en trésorerie des sommes considérables à nos actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions. Nous avons en effet versé des dividendes de 256 millions de dollars au cours du trimestre considéré, et procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 1,4 million d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote (les « actions de catégorie B sans droit de vote »), d'une valeur de 93 millions de dollars, dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités; à la fin du trimestre, notre ratio d'endettement s'établissait à 2,8, contre 2,5 à la fin de 2018, en raison de l'acquisition de licences de spectre de la bande de 600 MHz pour 1,7 milliard de dollars au cours de l'exercice et de l'adoption de l'IFRS 16.

Objectifs financiers

Nous modifions nos fourchettes prévisionnelles pour l'exercice 2019 complet en ce qui a trait aux produits consolidés, au BAIIA ajusté, aux dépenses d'investissement et aux flux de trésorerie disponibles par rapport à celles que nous avons publiées le 24 janvier 2019. Les fourchettes révisées sont présentées ci-dessous. La révision à la baisse reflète essentiellement l'adoption plus rapide que prévu de nos nouveaux forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC} et la réduction des frais d'utilisation excédentaire qui en a découlé, la baisse des produits tirés du matériel du secteur Sans-fil associée à l'intense concurrence et certaines économies en matière de dépenses d'investissement comptabilisées pour l'exercice en cours. Les informations sur nos prévisions, notamment les diverses hypothèses qui les sous-tendent, sont prospectives et devraient être lues de concert avec la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion et de notre rapport de gestion annuel de 2018 et avec les informations connexes concernant les hypothèses, les facteurs et les risques économiques, concurrentiels, juridiques et réglementaires qui pourraient faire en sorte que nos résultats financiers et nos résultats opérationnels futurs réels diffèrent de ceux prévus à l'heure actuelle.

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Résultats réels de 2018	Fourchettes prévisionnelles originales de 2019 ¹	Fourchettes prévisionnelles révisées de 2019 ^{1,2,3}
Objectifs consolidés			
Produits	15 096	Augmentation de 3 % à 5 %	D'une diminution de 1 % à une augmentation de 1 %
BAIIA ajusté ⁴	5 983	Augmentation de 7 % à 9 %	Augmentation de 3 % à 5 %
Dépenses d'investissement ⁵	2 790	De 2 850 à 3 050	De 2 750 à 2 850
Flux de trésorerie disponibles ^{4,6}	2 134	Augmentation de 200 à 300	Augmentation de 100 à 200

¹ Les fourchettes prévisionnelles présentées en pourcentages correspondent aux pourcentages d'augmentation par rapport aux résultats de l'exercice 2018 complet. Les montants de 2019, notamment ceux du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles, devant servir à évaluer notre performance par rapport à nos prévisions ont été calculés conformément aux méthodes comptables après l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. Quant aux effets permanents, ils ont été pris en compte dans nos résultats de façon prospective à compter de cette date. Si nous avons adopté l'IFRS 16 sur une base rétrospective, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles de 2018 auraient augmenté chacun de 174 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

² Les fourchettes prévisionnelles révisées ci-dessus tiennent compte de la baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire du secteur Sans-fil par suite de l'adoption plus rapide que prévu de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC}.

³ Les fourchettes prévisionnelles révisées ci-dessus tiennent compte des instances relatives à l'ordonnance du CRTC sur les tarifs que nous pouvons imposer aux revendeurs de services d'accès Internet haute vitesse, dont notre service d'accès Internet de tiers (« AIT »), qui n'ont pas d'incidence sur nos résultats de l'exercice à l'étude. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Évolution de la réglementation » et « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » pour obtenir un complément d'information.

⁴ Le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁵ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

⁶ À compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles de sorte que nous n'effectuons plus d'ajustement pour tenir compte de la « variation nette des soldes des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions ». Nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles afin de rendre cette mesure plus simple; nous sommes d'avis que la suppression de cet ajustement facilitera notre comparaison avec les autres joueurs de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles présentés ci-dessus reflètent ce changement.

Faits saillants sur les forfaits d'Infini de Rogers^{MC}

Vers la fin du deuxième trimestre de 2019, nous avons lancé nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC}. Les clients de Fido sont aussi maintenant bénéficiaires de la Protection dépassement de données qui leur permet de mettre leurs données en pause et d'acheter des données lorsqu'ils atteignent leur limite d'utilisation. Voici quelques points saillants de nos forfaits données illimitées Infini de Rogers^{MC}.

Abonnés

- Environ 1 million d'abonnés, soit trois fois le nombre que nous avons prévu, bénéficient actuellement de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC}.
- Environ 60 % de nos clients existants qui ont choisi d'adopter ces forfaits ont migré vers des forfaits à tarifs plus élevés, alors que 40 % de nos clients ont opté pour des forfaits à tarifs moins élevés.
- En moyenne, les clients issus de cette migration utilisent plus que le double des données qu'ils utilisaient auparavant.

Produits tirés des frais d'utilisation excédentaire et PMPA mixtes

- Dans l'ensemble, les frais d'utilisation excédentaire de données représentent environ 5 % des produits annuels tirés des services de Sans-fil.
- Par rapport au troisième trimestre de 2018, nos produits tirés des frais d'utilisation excédentaire ont diminué d'environ 50 millions de dollars au cours du trimestre à l'étude en raison de l'adoption massive de nos forfaits de données illimitées.
- D'ici un an, nous prévoyons qu'environ 80 % de nos produits tirés des frais d'utilisation excédentaire auront été éliminés et qu'ils ne représenteront plus que 1 % des produits tirés des services de Sans-fil.
- Les PMPA mixtes de Sans-fil ont reculé de 2 % au cours du trimestre considéré, en raison surtout de la baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire.
- Compte non tenu des effets à court terme de cette baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire, les PMPA mixtes du trimestre à l'étude auraient été stables par rapport à ceux de 2018.
- Compte non tenu de la baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire, l'accroissement des PMPA mixtes attribuable à nos abonnés des forfaits Infini de Rogers^{MC} aurait été de 1 % à 2 % environ.
- Le recul des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire et les répercussions connexes sur les PMPA mixtes devraient se faire sentir au cours des quatre à cinq prochains trimestres au lieu des six à huit prochains trimestres prévus initialement.
- D'ici le deuxième semestre de 2020, nous prévoyons le retour à une croissance globale des PMPA mixtes.

Service à la clientèle

- Les clients des forfaits Infini de Rogers^{MC} indiquent une probabilité de 30 % plus élevée de nous recommander par rapport aux clients de nos autres forfaits.
- Les appels liés à la facturation et aux frais d'utilisation excédentaire, qui comptent pour un gros pourcentage de nos appels, sont 50 % moins élevés pour nos clients d'Infini de Rogers^{MC}.
- Les rehaussements de matériel en ligne pour les clients ayant adopté les forfaits Infini de Rogers^{MC} ont augmenté de 30 % par mois depuis le lancement.

Faits saillants stratégiques

Nos six priorités guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants sont présentés ci-dessous.

Offrir aux clients une expérience exceptionnelle en les faisant toujours passer en premier

- Nous avons annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de solutions clients à Kelowna, en Colombie-Britannique et l'ajout de 350 nouveaux spécialistes en solutions clients pour servir nos clients.
- Nous avons annoncé le lancement de Pro chez vous^{MC}, un nouveau service de vente au détail personnalisé pour la livraison et la configuration d'un nouvel appareil sans fil à l'endroit choisi par le client.
- Nous avons lancé la Protection dépassement de données de Fido, qui met les données en pause lorsqu'un client atteint sa limite pour qu'il puisse profiter de ses services sans s'inquiéter.
- Le nombre de clients qui adoptent nos services numériques a augmenté et le volume des appels reçus a diminué de plus de 1 million d'appels.

Investir dans nos réseaux et nos technologies pour exceller en matière de performance et de fiabilité

- Nous avons reçu la mention « Best in Test » pour l'expérience client sans fil globale offerte à l'échelle nationale de la part de la société P3, chef de file international de l'étalonnage des réseaux mobiles, selon des tests de mesure effectués du 6 mai au 15 juillet 2019.
- Nous avons lancé l'application Centre Élan WiFi^{MC} et les répéteurs de Wi-Fi mur à mur qui aident à la gestion des réseaux à domicile et qui améliorent la couverture sans fil existante à la maison.
- Nous avons annoncé la conclusion d'une entente conjointe de services d'itinérance avec AT&T dans le but d'étendre la couverture LTE-M pour les clients des services d'IdO au Canada et aux États-Unis.

Fournir les solutions novatrices et le contenu captivant que nos clients adorent

- Nous avons lancé Télé Élan au Nouveau-Brunswick, ce qui nous a permis d'accroître de plus de 40 % le nombre d'abonnés dans notre territoire de desserte par câble par rapport au trimestre précédent.
- Nous avons lancé Sportsnet NOW sur Télé Élan. Le lancement d'Amazon Prime se fera d'ici la fin de l'année.
- Nous avons battu le record de l'émission la plus regardée dans l'histoire de Sportsnet avec la Coupe Rogers, y compris le record de la finale du volet féminin la plus regardée, qui a attiré 1,4 million de Canadiens sur Sportsnet.

Générer une croissance rentable dans tous les marchés que nous desservons

- Le BAIIA ajusté a progressé de 6 %.
- Nous avons attiré 103 000 nouveaux abonnés nets aux services facturés de Sans-fil et 41 000 nouveaux abonnés nets aux services d'accès Internet.
- Nous avons remis plus de 300 millions de dollars aux actionnaires en dividendes et en rachats d'actions.

Développer le potentiel de nos employés et créer une culture de rendement élevé

- Nous avons été désignés par Achievers, en juillet 2019, comme l'une des 50 entreprises les plus actives dans la mobilisation des employés en Amérique du Nord (50 Most Engaged Workplaces) pour le leadership et le sens de l'innovation dont nous faisons preuve dans la mobilisation de nos employés et de nos milieux de travail.
- Nous avons remporté en août 2019 le prix d'excellence en apprentissage de 2019 du Brandon Hall Group dans la catégorie du meilleur programme de formation de la clientèle.
- Nous avons appuyé des défilés de la Fierté partout au Canada grâce à la participation d'un millier de membres de notre personnel.

Être un important chef de file sur le plan de la responsabilité sociale dans nos communautés partout au pays

- Nous avons remis une bourse à 1 000 bénéficiaires du programme de Bourses d'études Ted Rogers, en comptant les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaires pour l'année scolaire 2019-2020.
- Nous avons augmenté à 25 Mbps la vitesse de téléchargement offerte aux participants des programmes Branché sur le succès et Familles branchées.
- Nous avons installé un nouveau programme d'optimisation du refroidissement pour les têtes de ligne et les centres de données de notre réseau, ce qui nous a permis de réduire notre consommation annuelle d'électricité de 2 mégawattheures.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018 ¹	Variation en %	2019	2018 ¹	Variation en %
Produits						
Sans-fil	2 324	2 331	–	6 757	6 736	–
Cable	994	983	1	2 967	2 943	1
Media	483	488	(1)	1 542	1 628	(5)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(47)	(33)	42	(145)	(149)	(3)
Produits	3 754	3 769	–	11 121	11 158	–
Total des produits tirés des services ²	3 233	3 271	(1)	9 721	9 698	–
BAlIA ajusté ³						
Sans-fil	1 138	1 099	4	3 281	3 062	7
Cable	499	490	2	1 422	1 385	3
Media	130	73	78	118	156	(24)
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(55)	(42)	31	(139)	(141)	(1)
BAlIA ajusté	1 712	1 620	6	4 682	4 462	5
Marge du BAlIA ajusté ³	45,6 %	43,0 %	2,6 pts	42,1 %	40,0 %	2,1 pts
Bénéfice net	593	594	–	1 575	1 557	1
Bénéfice de base par action	1,16 \$	1,15 \$	1	3,07 \$	3,02 \$	2
Bénéfice dilué par action	1,14 \$	1,15 \$	(1)	3,05 \$	3,01 \$	1
Résultat net ajusté ³	622	625	–	1 624	1 656	(2)
Résultat par action de base ajusté ³	1,22 \$	1,21 \$	1	3,17 \$	3,22 \$	(2)
Résultat par action dilué ajusté ³	1,19 \$	1,21 \$	(2)	3,15 \$	3,21 \$	(2)
Dépenses d'investissement	657	700	(6)	2 016	1 962	3
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 305	1 304	–	3 360	3 237	4
Flux de trésorerie disponibles ^{3,4}	767	627	22	1 781	1 663	7

¹ Nous avons adopté l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019; l'incidence de cette norme est incluse dans nos résultats de façon prospective à compter de cette date. Les résultats de 2018 n'ont pas été retraités par suite de ce changement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

³ Le BAlIA ajusté, la marge du BAlIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁴ Les flux de trésorerie disponibles de 2018 ont été retraités. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir plus de précisions.

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 808	1 837	(2)	5 368	5 285	2
Produits tirés du matériel	516	494	4	1 389	1 451	(4)
Produits	2 324	2 331	–	6 757	6 736	–
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	530	520	2	1 498	1 569	(5)
Autres charges opérationnelles	656	712	(8)	1 978	2 105	(6)
Charges opérationnelles	1 186	1 232	(4)	3 476	3 674	(5)
BAlIA ajusté	1 138	1 099	4	3 281	3 062	7
Marge du BAlIA ajusté	49,0 %	47,1 %	1,9 pt	48,6 %	45,5 %	3,1 pts
Dépenses d'investissement	288	277	4	960	777	24

Résultats d'abonnements de Sans-fil ¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	437	418	19	1 083	1 184	(101)
Ajouts nets d'abonnés	103	124	(21)	203	341	(138)
Total des abonnés aux services facturés ²	9 360	9 045	315	9 360	9 045	315
Attrition (mensuelle)	1,20 %	1,09 %	0,11 pt	1,06 %	1,06 %	– pt
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	235	240	(5)	605	594	11
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	27	60	(33)	(21)	(13)	(8)
Total des abonnés aux services prépayés ^{2,3}	1 478	1 765	(287)	1 478	1 765	(287)
Attrition (mensuelle)	4,74 %	3,48 %	1,26 pt	4,62 %	3,90 %	0,72 pt
MFMPA mixte (mensuel)	67,20 \$	66,20 \$	1,00 \$	66,25 \$	64,56 \$	1,69 \$
PMPA mixtes (mensuels)	56,01 \$	57,21 \$	(1,20) \$	55,56 \$	55,50 \$	0,06 \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique

« Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Au 1^{er} avril 2019, nous avons ajusté le nombre d'abonnés aux services prépayés de Sans-fil, en retranchant 127 000 abonnés par suite d'une modification de notre politique de mise hors service visant à rendre celle-ci plus conforme à l'usage dans le secteur; la mise hors service n'intervient plus après 180 jours, mais après 90 jours.

Produits tirés des services

La baisse de 2 % des produits tirés des services du trimestre à l'étude est imputable aux facteurs suivants :

- le recul de 2 % des PMPA mixtes pour le trimestre à l'étude, par suite de la diminution des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire découlant de l'adoption plus rapide que prévu des forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC} et de l'intense concurrence sur le marché;
- facteur en partie compensé par un nombre accru d'abonnés aux services facturés.

Les produits tirés des services de la période de neuf mois considérée ont augmenté de 2 % en raison du nombre accru d'abonnés aux services facturés. Cette augmentation a été en partie annulée par la diminution des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire depuis le lancement au milieu de l'exercice de nos nouveaux forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC}.

L'augmentation du MFMPA mixte de 2 % pour le trimestre considéré et de 3 % pour la période de neuf mois à l'étude est attribuable essentiellement à l'adoption accrue de forfaits à tarifs plus élevés de nos diverses marques.

La hausse du taux d'attrition des services facturés et la baisse correspondante des ajouts nets d'abonnés du trimestre à l'étude ont découlé de l'intensification de la concurrence.

La baisse des ajouts bruts et nets d'abonnés aux services facturés de la période de neuf mois considérée s'explique principalement par notre approche disciplinée de gestion des abonnés et par un ralentissement général des marchés au premier semestre de l'exercice. Selon nous, si le taux d'attrition de la période de neuf mois est cependant demeuré stable, c'est sous l'effet de notre stratégie visant la bonification de l'expérience client grâce à l'amélioration de notre service à la clientèle (au moyen par exemple du lancement des forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC}) et à la qualité toujours supérieure de notre réseau.

Produits tirés du matériel

La hausse de 4 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré découle des éléments suivants :

- une migration des ventes d'appareils vers des appareils à coût plus élevé;
- l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés;
- facteurs en partie contrebalancés par la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants.

Pour la période de neuf mois à l'étude, les produits tirés du matériel ont diminué de 4 % principalement sous l'effet de la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants, facteur en partie contré par la migration des ventes d'appareils vers des appareils à coût plus élevé susmentionnée.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La hausse de 2 % du coût du matériel pour le trimestre considéré et celle de 5 % pour la période de neuf mois à l'étude s'expliquent par les mêmes facteurs dont il est question dans la section ci-dessus sur les produits tirés du matériel.

Autres charges opérationnelles

La baisse de 8 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude et celle de 6 % pour la période de neuf mois considérée sont attribuables principalement aux éléments suivants :

- l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16;
- diverses mesures de réduction des coûts.

BAIIA ajusté

L'augmentation de 4 % du BAIIA ajusté pour le trimestre à l'étude et celle de 7 % pour la période de neuf mois considérée s'expliquent par les variations des produits et des charges susmentionnées.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Produits						
Services d'accès Internet	570	534	7	1 684	1 578	7
Services de télévision	363	357	2	1 075	1 079	–
Services de téléphonie	56	88	(36)	197	277	(29)
Produits tirés des services	989	979	1	2 956	2 934	1
Produits tirés du matériel	5	4	25	11	9	22
Produits	994	983	1	2 967	2 943	1
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	7	6	17	18	15	20
Autres charges opérationnelles	488	487	–	1 527	1 543	(1)
Charges opérationnelles	495	493	–	1 545	1 558	(1)
BAlIA ajusté	499	490	2	1 422	1 385	3
Marge du BAlIA ajusté	50,2 %	49,8 %	0,4 pt	47,9 %	47,1 %	0,8 pt
Dépenses d'investissement	290	358	(19)	864	1 007	(14)

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Services d'accès Internet						
Ajouts nets d'abonnés	41	35	6	77	84	(7)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ²	2 507	2 405	102	2 507	2 405	102
Services de télévision						
Réductions nettes d'abonnés	(35)	(18)	(17)	(89)	(39)	(50)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ²	1 596	1 701	(105)	1 596	1 701	(105)
Services de téléphonie						
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(13)	–	(13)	(33)	12	(45)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ²	1 083	1 120	(37)	1 083	1 120	(37)
Foyers branchés ²	4 434	4 354	80	4 434	4 354	80
Nombre total d'abonnés ³						
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	(7)	17	(24)	(45)	57	(102)
Nombre total d'abonnés ²	5 186	5 226	(40)	5 186	5 226	(40)

¹ Le nombre d'abonnés est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Comprend les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie.

Produits

L'augmentation de 1 % des produits pour le trimestre et la période de neuf mois considérés s'explique par :

- les changements apportés à la tarification des services d'accès Internet et de télévision;
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- la migration des clients des services de télévision vers des services à contenu amélioré;
- facteurs en partie contrebalancés par la façon dont est structurée la nouvelle tarification des offres groupées, qui se traduit par des rabais plus élevés pour les services de téléphonie;
- les réductions d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie.

Produits tirés des services d'accès Internet

Les produits tirés des services d'accès Internet ont augmenté de 7 % pour le trimestre et la période de neuf mois considérés. Ces augmentations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'incidence des modifications de tarifs pour les services d'accès Internet;
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- facteurs en partie contrebalancés par les prix promotionnels offerts aux abonnés.

Produits tirés des services de télévision

La hausse de 2 % des produits tirés des services de télévision au cours du trimestre considéré s'explique par :

- les changements apportés à la tarification des services de télévision;
- la diminution des prix promotionnels offerts aux abonnés;
- la migration des abonnés de nos anciens produits télévisuels aux produits télévisuels de Télé Élan;
- la migration des clients vers des services à contenu amélioré;
- facteurs en partie contrebalancés par la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision.

Les produits tirés des services de télévision pour la période de neuf mois à l'étude ont été stables par rapport à ceux de 2018.

Produits tirés des services de téléphonie

Les produits tirés des services de téléphonie ont reculé de 36 % pour le trimestre à l'étude et de 29 % pour la période de neuf mois considérée, en raison surtout des facteurs suivants :

- la façon dont est structurée la nouvelle tarification des offres groupées, qui se traduit par des rabais plus élevés pour les services de téléphonie;
- le recul général du nombre d'abonnés aux services de téléphonie par rapport à l'an dernier.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du trimestre considéré ont été stables par rapport à celles de 2018. Leur diminution de 1 % pour la période de neuf mois à l'étude s'explique par l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2 % pour le trimestre à l'étude et de 3 % pour la période de neuf mois considérée en raison des variations des produits et des charges susmentionnées.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Produits	483	488	(1)	1 542	1 628	(5)
Charges opérationnelles	353	415	(15)	1 424	1 472	(3)
BAIIA ajusté	130	73	78	118	156	(24)
Marge du BAIIA ajusté	26,9 %	15,0 %	11,9 pts	7,7 %	9,6 %	(1,9) pt
Dépenses d'investissement	17	18	(6)	56	47	19

Produits

La baisse de 1 % des produits pour le trimestre considéré et celle de 5 % pour la période de neuf mois à l'étude s'expliquent par :

- la vente de notre division de l'édition au cours du deuxième trimestre;
- la diminution des produits tirés des Blue Jays de Totonto;
- facteurs en partie compensés par la hausse des produits tirés de Today's Shopping Choice et de Sportsnet.

La variation à la baisse pour la période de neuf mois à l'étude s'explique aussi par la distribution versée au cours du premier trimestre de 2018 par la ligue majeure de baseball aux Blue Jays de Toronto.

Exclusion faite de la vente de notre division de l'édition et de la distribution reçue de la ligue majeure à l'exercice précédent, les produits de Media auraient augmenté de 2 % pour le trimestre considéré et seraient restés stables pour la période de neuf mois à l'étude par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont diminué de 15 % pour le trimestre à l'étude et de 3 % pour la période de neuf mois considérée, ce qui s'explique par :

- la baisse de la rémunération versée aux joueurs des Blue Jays de Toronto, attribuable en partie à l'effet sur le calendrier de versement des salaires des échanges de joueurs effectués au premier trimestre de 2019;
- le repli des coûts liés à l'édition par suite de la vente de la division;
- facteurs en partie annulés par la hausse des coûts liés à la programmation.

BAIIA ajusté

L'augmentation de 78 % du BAIIA ajusté pour le trimestre à l'étude et sa diminution de 24 % pour la période de neuf mois considérée découlent des variations des produits et des charges décrites plus haut.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Dépenses d'investissement ¹						
Sans-fil	288	277	4	960	777	24
Cable	290	358	(19)	864	1 007	(14)
Media	17	18	(6)	56	47	19
Siège social	62	47	32	136	131	4
Dépenses d'investissement ¹	657	700	(6)	2 016	1 962	3
Intensité du capital ²	17,5 %	18,6 %	(1,1) pt	18,1 %	17,6 %	0,5 pt

¹ Comprendent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sans-fil

L'augmentation des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle des investissements consacrés à la mise à niveau de notre réseau sans fil pour que nous puissions continuer d'offrir à nos clients une performance fiable. Nous avons continué d'étendre notre réseau LTE grâce à des investissements dans la technologie 4.5G qui est aussi prête pour la 5G, et nous poursuivons notre déploiement de la technologie 5G sur la nouvelle bande de 600 MHz ainsi que d'autres bandes.

Cable

La diminution des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre et la période de neuf mois considérés découle de la baisse des achats de matériel installé chez l'abonné et de la diminution des investissements dans la mise en place initiale et le lancement de Télé Élan, facteurs contrés en partie par la hausse des investissements que nous avons consacrés à notre réseau et aux technologies de l'information.

Media

Les dépenses d'investissement du secteur Media pour le trimestre ont été stables par rapport à celles de 2018. L'augmentation des dépenses d'investissement du secteur pour la période de neuf mois à l'étude s'explique par l'augmentation des investissements dans le Centre Rogers et a été en partie contrebalancée par la diminution des investissements dans notre infrastructure de diffusion et de technologies de l'information ainsi que par la vente de notre division de l'édition.

Siège social

L'augmentation des dépenses d'investissement du siège social du trimestre et de la période de neuf mois considérés découle du produit reçu de la vente de certains biens immobiliers l'an dernier et de la hausse des investissements dans nos biens immobiliers, qui a été annulée en partie par le fait que les dépenses consacrées à la technologie de l'information ont été moins élevées.

Intensité du capital

L'intensité du capital a diminué au cours du trimestre en raison de la baisse des dépenses d'investissement décrite plus haut. L'accroissement de l'intensité du capital au cours de la période de neuf mois à l'étude s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice net consolidé ainsi que d'autres produits et charges qui n'ont pas été analysés au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
BAlIA ajusté ¹	1 712	1 620	6	4 682	4 462	5
Déduire (ajouter) :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	558	12	1 850	1 647	12
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(5)	(100)	-	(16)	(100)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	47	(11)	101	116	(13)
Charges financières	215	176	22	610	588	4
Autres charges (produits)	16	15	7	2	(6)	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	219	235	(7)	544	576	(6)
Bénéfice net	593	594	-	1 575	1 557	1

n. s. - non significatif

¹ Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui ne doit pas être considérée comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	578	552	5	1 709	1 617	6
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	6	(33)	13	30	(57)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles avant l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	582	558	4	1 722	1 647	5
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation ¹	45	-	n. s.	128	-	n. s.
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	627	558	12	1 850	1 647	12

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

Le montant total des amortissements a augmenté au cours du trimestre et de la période de neuf mois considérés en raison de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation faisant suite à l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 et de la hausse des dépenses d'investissement au cours des derniers exercices. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » pour en savoir plus à ce sujet.

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude, nous avons engagé 42 millions de dollars et 101 millions de dollars (47 millions de dollars et 116 millions de dollars en 2018), respectivement, en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges. Ces frais se composent d'indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs ainsi que de frais de résiliation de contrats et autres frais.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Intérêts sur les emprunts ¹	194	173	12	554	536	3
Intérêts sur les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2	5	(60)	8	10	(20)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	–	28	(100)
Perte (profit) de change	20	(27)	n. s.	(52)	46	n. s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(19)	27	n. s.	54	(32)	n. s.
Intérêts inscrits à l'actif	(5)	(5)	–	(14)	(15)	(7)
Autres	8	3	167	16	15	7
Charges financières avant les intérêts sur les obligations locatives	200	176	14	566	588	(4)
Intérêts sur les obligations locatives ²	15	–	n. s.	44	–	n. s.
Total des charges financières	215	176	22	610	588	4

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et la dette à long terme.

² Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

L'augmentation de 22 % des charges financières du trimestre à l'étude et de 4 % de celles de la période de neuf mois considérée s'explique par les facteurs suivants :

- les intérêts sur les obligations locatives par suite de l'adoption de l'IFRS 16;
- l'accroissement de l'encours de la dette par suite des émissions de titres d'emprunt d'avril 2019, en grande partie pour financer notre acquisition des licences de spectre de 600 MHz (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières »).

Charge d'impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Taux d'impôt prévu par la loi	26,7 %	26,7 %	26,7 %	26,7 %
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	812	829	2 119	2 133
Charge d'impôt sur le résultat calculée	217	221	566	570
Augmentation (diminution) de la charge d'impôt découlant de ce qui suit :				
Rémunération fondée sur des actions (non imposable) non déductible	(1)	2	–	2
Partie non déductible des pertes au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	6	5	7	4
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	(23)	–
Tranche non imposable des gains en capital	(2)	(1)	(2)	(9)
Autres éléments	(1)	8	(4)	9
Total de la charge d'impôt sur le résultat	219	235	544	576
Taux d'impôt effectif	27,0 %	28,3 %	25,7 %	27,0 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	99	125	345	316

Le taux d'impôt effectif du trimestre considéré a été supérieur au taux d'impôt prévu par la loi, à cause surtout de la partie non déductible des pertes au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Le taux d'impôt effectif de la période de neuf mois à l'étude a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison surtout de la réduction du taux d'impôt des sociétés en Alberta sur une période de quatre ans.

L'impôt sur le résultat payé en trésorerie a diminué pour le trimestre considéré et augmenté pour la période de neuf mois à l'étude en raison du calendrier des versements d'acomptes provisionnels.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Bénéfice net	593	594	–	1 575	1 557	1
Bénéfice de base par action	1,16 \$	1,15 \$	1	3,07 \$	3,02 \$	2
Bénéfice dilué par action	1,14 \$	1,15 \$	(1)	3,05 \$	3,01 \$	1

Résultat net ajusté

La façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du BAIIA ajusté se présente comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
BAIIA ajusté ¹	1 712	1 620	6	4 682	4 462	5
Déduire :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	558	12	1 850	1 647	12
Charges financières ²	215	176	22	610	560	9
Autres produits	16	15	7	2	(6)	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat ³	232	246	(6)	596	605	(1)
Résultat net ajusté ¹	622	625	–	1 624	1 656	(2)
Résultat par action de base ajusté ¹	1,22 \$	1,21 \$	1	3,17 \$	3,22 \$	(2)
Résultat par action dilué ajusté ¹	1,19 \$	1,21 \$	(2)	3,15 \$	3,21 \$	(2)

¹ Le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action de base et dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les charges financières ne tiennent pas compte de la perte de 28 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018.

³ La charge d'impôt sur le résultat ne tient pas compte de recouvrements de 13 millions de dollars et de 29 millions de dollars (recouvrements de 11 millions de dollars et de 29 millions de dollars en 2018) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, respectivement, liés à l'incidence fiscale des éléments ajustés. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la charge d'impôt sur le résultat exclut également un recouvrement de 23 millions de dollars (néant en 2018) faisant suite à des modifications des lois fiscales.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2019	2018	2019	2018
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 683	1 544	4 565	4 200
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(57)	77	(279)	(72)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 626	1 621	4 286	4 128
Impôt sur le résultat payé	(99)	(125)	(345)	(316)
Intérêts payés	(222)	(192)	(581)	(575)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 305	1 304	3 360	3 237
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(657)	(700)	(2 016)	(1 962)
Entrées de droits de diffusion	(15)	(16)	(29)	(28)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(63)	(37)	(144)	(232)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	–	–	(1 731)	–
Autres	11	5	1	16
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(724)	(748)	(3 919)	(2 206)
Activités de financement				
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net	(311)	(255)	(523)	252
Émissions de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	–	–	2 276	(823)
(Paiements versés) produit reçu au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	(22)	16	(126)	362
Remboursements de principal des obligations locatives ¹	(45)	–	(124)	–
Coûts de transaction engagés	–	(2)	(33)	(18)
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote	(89)	–	(294)	–
Dividendes payés	(256)	(247)	(760)	(741)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(723)	(488)	416	(968)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(142)	68	(143)	63
Trésorerie et équivalents de trésorerie (avances bancaires) à l'ouverture de la période	404	(11)	405	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	262	57	262	57

¹ Nous avons adopté l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Les chiffres comparatifs de 2018 n'ont pas été retraités. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

Activités opérationnelles

La légère hausse des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles pour le trimestre considéré et celle de 4 % pour la période de neuf mois à l'étude sont attribuables à l'augmentation du BAIIA ajusté, qui a été en partie annulée par l'accroissement des investissements dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Dépenses d'investissement

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude, nous avons consacré 657 millions de dollars et 2 016 millions de dollars, respectivement, aux dépenses d'investissement, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » pour en savoir plus à ce sujet.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours de l'exercice considéré, nous avons versé 1 731 millions de dollars en contrepartie de l'acquisition de licences de spectre de la bande de 600 MHz.

Activités de financement

Pendant le trimestre et la période de neuf mois considérés, nous avons remboursé des sommes nettes de 333 millions de dollars et reçu des sommes nettes de 1 594 millions de dollars (remboursé des sommes de 241 millions de dollars et de 227 millions de dollars en 2018) sur nos emprunts à court terme, notre dette à long terme et les dérivés s'y rattachant, y compris les coûts de transaction payés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements sur les flux de trésorerie se rapportant à nos instruments dérivés.

Emprunts à court terme

Nos emprunts à court terme comprennent les montants à payer aux termes de notre programme de titrisation des débiteurs et de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2019	2018
Programme de titrisation des débiteurs	650	650
Programme de papier commercial libellé en dollars américains	1 058	1 605
Total des emprunts à court terme	1 708	2 255

Le 1^{er} avril 2019, nous avons contracté une facilité de crédit non renouvelable de 2,2 milliards de dollars américains (2,9 milliards de dollars). Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons prélevé sur cette facilité 420 millions de dollars américains (561 millions de dollars); par la suite, nous avons remboursé 420 millions de dollars américains (564 millions de dollars). Parallèlement à ces prélèvements, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé aux prélèvements effectués sur la facilité de crédit non renouvelable. Nous n'avons pas désigné ces dérivés liés à la dette comme couvertures à des fins comptables. Le 3 mai 2019, nous avons résilié la facilité de crédit non renouvelable.

Les tableaux ci-dessous présentent le sommaire de l'évolution de nos emprunts à court terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	3 228	1,32	4 257	10 046	1,33	13 361
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(3 461)	1,32	(4 568)	(10 446)	1,33	(13 881)
Remboursements sur le programme de papier commercial libellé en dollars américains, montant net			(311)			(520)
Produit reçu des facilités de crédit	-	-	-	420	1,34	561
Remboursements sur les facilités de crédit	-	-	-	(420)	1,34	(564)
Remboursements sur les facilités de crédit, montant net			-			(3)
Remboursements sur les emprunts à court terme, montant net			(311)			(523)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	4 314	1,31	5 649	11 436	1,29	14 726
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(4 512)	1,31	(5 904)	(11 232)	1,29	(14 474)
(Remboursements sur le) produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains, montant net			(255)			252
Produit reçu de la titrisation de débiteurs			-			225
Remboursements sur la titrisation de débiteurs			-			(225)
Produit reçu de la titrisation des débiteurs, montant net			-			-
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net			(255)			252

Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis aux termes de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir un complément d'information.

Dettes à long terme

Notre dette à long terme correspond aux montants à payer aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de nos facilités de lettres de crédit ainsi qu'aux débetures et billets de premier rang que nous avons émis. Les tableaux ci-après présentent le sommaire de l'évolution de notre dette à long terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Émissions de billets de premier rang (en \$ CA)			-			1 000
Émissions de billets de premier rang (en \$ US)	-	-	-	1 250	1,34	1 676
Total des émissions de billets de premier rang			-			2 676
Remboursements sur les billets de premier rang (en \$ CA)			-			(400)
Émissions de billets de premier rang, montant net			-			2 276
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net			-			2 276

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Prélèvements sur les facilités de crédit (en \$ US)	-	-	-	125	1,26	157
Remboursements sur les facilités de crédit (en \$ US)	-	-	-	(125)	1,26	(157)
Prélèvements sur les facilités de crédit, montant net			-			-
Émissions de billets de premier rang (en \$ US)	-	-	-	750	1,25	938
Remboursements sur les billets de premier rang (en \$ US)	-	-	-	(1 400)	1,26	(1 761)
Remboursements sur les billets de premier rang, montant net			-			(823)
Remboursements sur la dette à long terme, montant net			-			(823)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire de l'évolution de notre dette à long terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à l'ouverture de la période	16 163	14 000	14 290	14 448
Émissions de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	-	-	2 276	(823)
Perte (profit) de change	113	(135)	(263)	250
Coûts de transaction différés engagés	-	(2)	(33)	(18)
Amortissement des coûts de transaction différés	3	2	9	8
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	16 279	13 865	16 279	13 865

Émissions de billets de premier rang et dérivés liés à la dette s'y rapportant

En avril 2019, nous avons émis pour 1 milliard de dollars de billets de premier rang arrivant à échéance en 2029 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 3,25 %, et pour 1,25 milliard de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2049 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 4,35 %. Parallèlement à ces émissions, nous avons exercé nos contrats à terme sur obligations en cours et conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal sur les billets de premier rang libellés en dollars américains. Nous avons donc tiré un produit net de 2,7 milliards de dollars de ces émissions. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir un complément d'information sur nos instruments dérivés.

En février 2018, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2048 et assortis d'un taux d'intérêt nominal de 4,3 %. En parallèle, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

Remboursements de billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

En mars 2019, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 400 millions de dollars assortis d'un taux de 2,8 %, qui sont arrivés à échéance le 13 mars 2019. Aucun dérivé n'était associé à ces billets de premier rang. Nous n'avons remboursé aucun autre billet de premier rang ni réglé de dérivés connexes au cours de l'exercice considéré.

En avril 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains (1,8 milliard de dollars) assortis d'un taux de 6,8 %, qui seraient arrivés à échéance en août 2018. En parallèle, les dérivés liés à la dette s'y rapportant avaient été réglés pour un produit net reçu de 326 millions de dollars. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes, qui avait été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire.

Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote

Au cours du trimestre, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 1 374 848 actions de catégorie B sans droit de vote dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un prix de 93 millions de dollars, dont une tranche de 4 millions de dollars a été versée en octobre. Depuis le début de l'exercice, nous avons ainsi racheté aux fins d'annulation 4 273 218 actions de catégorie B sans droit de vote aux termes de nos programmes de rachat dans le cours normal des activités, pour un prix totalisant 298 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » pour un complément d'information.

Dividendes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2019 et en 2018 sur nos actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de RCI (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B sans droit de vote en circulation. Le 22 octobre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A et action de catégorie B sans droit de vote, payable le 2 janvier 2020 aux actionnaires inscrits le 11 décembre 2019.

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
24 janvier 2019	12 mars 2019	1 ^{er} avril 2019	0,50	257
17 avril 2019	10 juin 2019	2 juillet 2019	0,50	256
5 juin 2019	9 septembre 2019	1 ^{er} octobre 2019	0,50	256
25 janvier 2018	12 mars 2018	3 avril 2018	0,48	247
19 avril 2018	11 juin 2018	3 juillet 2018	0,48	247
15 août 2018	14 septembre 2018	3 octobre 2018	0,48	247
19 octobre 2018	11 décembre 2018	3 janvier 2019	0,48	247

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018 (chiffres retraités) ¹	Variation en %	2019	2018 (chiffres retraités) ¹	Variation en %
BAIIA ajusté ²	1 712	1 620	6	4 682	4 462	5
Déduire :						
Dépenses d'investissement ³	657	700	(6)	2 016	1 962	3
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	189	168	13	540	521	4
Impôt sur le résultat en trésorerie ⁴	99	125	(21)	345	316	9
Flux de trésorerie disponibles ^{1,2}	767	627	22	1 781	1 663	7

¹ À compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles de sorte que nous n'effectuons plus d'ajustement pour tenir compte de la « variation nette des soldes des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions ». Nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles afin de rendre cette mesure plus simple; nous sommes d'avis que ce changement facilitera notre comparaison avec les autres joueurs de l'industrie.

² Le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

³ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre ni des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

⁴ L'impôt sur le résultat en trésorerie est présenté après déduction des remboursements d'impôt reçus.

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté pour le trimestre considéré, essentiellement grâce à l'augmentation du BAIIA ajusté et à la diminution des dépenses d'investissement et de l'impôt sur le résultat en trésorerie, en partie contrebalancées par la hausse des intérêts sur les emprunts. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, l'augmentation du BAIIA ajusté a été en partie contrebalancée par la hausse des dépenses d'investissement, de l'impôt sur le résultat en trésorerie et des intérêts sur les emprunts.

Survol de l'état de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019 ¹	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	262	405	(143)	(35)	Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Débiteurs	2 097	2 259	(162)	(7)	S'explique principalement par le caractère saisonnier des activités.
Stocks	393	466	(73)	(16)	Tient compte d'une réduction des stocks d'appareils sans fil.
Partie courante des actifs sur contrat	1 154	1 052	102	10	Rend compte de la hausse nette des contrats conclus avec des clients.
Autres actifs courants	472	413	59	14	n. s.
Partie courante des instruments dérivés	129	270	(141)	(52)	Tient compte surtout des variations de la valeur de marché de nos dérivés liés aux dépenses et dérivés liés à la dette par suite de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
Total des actifs courants	4 507	4 865	(358)	(7)	
Immobilisations corporelles	13 661	13 261	400	3	Tient compte surtout des dépenses d'investissement et des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, en partie contrebalancées par la charge d'amortissement.
Immobilisations incorporelles	8 893	7 205	1 688	23	Rend compte principalement de l'acquisition de licences de spectre de la bande de 600 MHz.
Placements	2 744	2 134	610	29	Tient compte essentiellement de l'augmentation de la juste valeur de certains placements dans des sociétés ouvertes.
Instruments dérivés	1 639	1 339	300	22	Tient compte surtout des variations de la valeur de marché de certains dérivés liés à la dette par suite d'une diminution des taux d'intérêt aux États-Unis par rapport aux taux canadiens. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
Actifs sur contrat	488	535	(47)	(9)	n. s.
Autres actifs à long terme	207	132	75	57	n. s.
Goodwill	3 923	3 905	18	—	n. s.
Total des actifs	36 062	33 376	2 686	8	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Emprunts à court terme	1 708	2 255	(547)	(24)	Tient compte d'une diminution des emprunts effectués aux termes de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Correspond surtout au caractère saisonnier des activités.
Créditeurs et charges à payer	2 572	2 997	(425)	(14)	
Impôt sur le résultat à payer	129	177	(48)	(27)	Rend compte de l'excédent des acomptes provisionnels versés sur la charge d'impôt sur le résultat exigible.
Autres passifs courants	114	132	(18)	(14)	n. s.
Passifs sur contrat	166	233	(67)	(29)	Tient compte surtout d'une diminution des dépôts de clients relativement aux Blue Jays de Toronto.
Partie courante de la dette à long terme	1 400	900	500	56	Tient compte du reclassement dans les éléments courants de nos billets de premier rang de 900 millions de dollars arrivant à échéance en septembre 2020, en partie annulé par le remboursement de nos billets de premier rang de 400 millions de dollars en mars 2019.
Partie courante des obligations locatives	219	190	29	15	n. s.
Partie courante des instruments dérivés	3	87	(84)	(97)	Rend compte principalement de l'exercice de nos contrats à terme sur obligations. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
Total des passifs courants	6 311	6 971	(660)	(9)	
Provisions	37	35	2	6	n. s.
Dette à long terme	14 879	13 390	1 489	11	Tient compte essentiellement de l'émission de billets de premier rang pour 1 milliard de dollars et 1,25 milliard de dollars américains, en avril 2019, en partie annulée par le reclassement dans les éléments courants de nos billets de premier rang de 900 millions de dollars arrivant à échéance en septembre 2020. Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Instruments dérivés	11	22	(11)	(50)	n. s.
Obligations locatives	1 435	1 355	80	6	Tient compte des obligations liées aux nouveaux contrats de location conclus au cours de l'exercice.
Autres passifs à long terme	445	546	(101)	(18)	Tient compte principalement d'une diminution du passif lié aux régimes de retraite par suite du versement des cotisations de l'employeur.
Passifs d'impôt différé	3 301	2 901	400	14	Rend principalement compte de l'augmentation des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de certains actifs.
Total des passifs	26 419	25 220	1 199	5	
Capitaux propres	9 643	8 156	1 487	18	Tient compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	36 062	33 376	2 686	8	

¹ Nous avons adopté l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018. C'est pourquoi nous utiliserons les chiffres au 1^{er} janvier 2019 à des fins de comparaison. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

Situation financière

Les tableaux ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument l'ensemble des liquidités disponibles aux termes de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, lettres de crédit et emprunts à court terme au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Au 30 septembre 2019 (en millions de dollars)	Montant total disponible	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains	Montant net disponible
Facilités de crédit bancaire					
Renouvelable	3 200	–	8	1 059	2 133
Lettres de crédit en cours	101	–	101	–	–
Total des facilités de crédit bancaire	3 301	–	109	1 059	2 133
Titrisation de débiteurs	1 050	650	–	–	400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	262	–	–	–	262
Total	4 613	650	109	1 059	2 795

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars)	Montant total disponible	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains	Montant net disponible
Facilités de crédit bancaire					
Renouvelable	3 200	–	9	1 605	1 586
Lettres de crédit en cours	982	–	982	–	–
Total des facilités de crédit bancaire	4 182	–	991	1 605	1 586
Titrisation de débiteurs	1 050	650	–	–	400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	405	–	–	–	405
Total	5 637	650	991	1 605	2 391

Après le versement, en mai 2019, de la dernière tranche de la contrepartie payée pour l'acquisition de licences de spectre de la bande de 600 MHz, nous avons annulé des lettres de crédit totalisant 881 millions de dollars, ce qui a ramené à 4,6 milliards de dollars le total de nos liquidités disponibles au 30 septembre 2019 (5,6 milliards de dollars au 31 décembre 2018).

En plus des sources de liquidités disponibles mentionnées ci-dessus, nous détenons 1 711 millions de dollars de titres négociables de sociétés cotées en bourse au 30 septembre 2019 (1 051 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Coût moyen pondéré des emprunts

Le coût moyen pondéré de nos emprunts se chiffrait à 4,45 % au 30 septembre 2019 (4,45 % au 31 décembre 2018) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 12,5 années (10,7 années au 31 décembre 2018).

Notations de crédit

Le tableau suivant présente les notations de crédit des débetures et billets de premier rang en circulation de RCI (long terme) et du papier commercial libellé en dollars américains (court terme) au 30 septembre 2019.

Émission	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Cote de risque financier d'entreprise ¹	BBB+ avec perspective stable	Baa1 avec perspective stable	BBB+ avec perspective stable
Dettes de premier rang non garantie ¹	BBB+ avec perspective stable	Baa1 avec perspective stable	BBB+ avec perspective stable
Papier commercial libellé en dollars américains ¹	A-2	P-2	s. o. ²

¹ Notation inchangée pour le trimestre.

² Nous n'avons pas demandé à Fitch de noter nos obligations à court terme.

Dettes nettes ajustées et ratio d'endettement

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio d'endettement pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, les emprunts à court terme, les obligations locatives (depuis le 1^{er} janvier 2019) et la trésorerie et les équivalents de trésorerie ou les avances bancaires.

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre	Au 1 ^{er} janvier	Au 31 décembre
	2019	2019	2018
Dettes à long terme ¹	16 417	14 404	14 404
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit ²	(1 739)	(1 448)	(1 448)
Emprunts à court terme	1 708	2 255	2 255
Obligations locatives ³	1 654	1 545	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(262)	(405)	(405)
Dettes nettes ajustées ⁴	17 778	16 351	14 806
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois ⁴	6 250	6 157	5 983
Ratio d'endettement ⁴	2,8	2,7	2,5

¹ Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette à long terme, compte non tenu des coûts de transaction et escomptes différés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement » de la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour connaître le mode de calcul de ce montant.

² Nous estimons qu'il est souvent d'usage d'inclure dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement les dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit pour évaluer le niveau d'endettement de même qu'aux fins de l'évaluation à la valeur de marché et de l'exécution de transactions.

³ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

⁴ La dette nette ajustée, le BAIIA ajusté et le ratio d'endettement sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons modifié notre définition de la dette nette ajustée, de sorte qu'elle comprend maintenant le total de la « partie courante des obligations locatives » et des « obligations locatives ». Nous croyons que l'ajout du total des obligations locatives à la dette nette ajustée est approprié, parce que ces obligations représentent les paiements que nous nous sommes contractuellement engagés à effectuer et que les paiements en question ont été enlevés de notre calcul du BAIIA ajusté en raison de cette modification comptable.

Par ailleurs, nous n'avons pas retraité les périodes comparatives antérieures à 2019, conformément à la méthode transitoire que nous avons retenue. Nous avons calculé le ratio d'endettement au 30 septembre 2019 à l'aide du BAIIA ajusté pro forma pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018 afin d'en retrancher la charge locative comme si nous avions adopté l'IFRS 16 de manière rétrospective. Le calcul du ratio d'endettement au 1^{er} janvier 2019 à l'aide du BAIIA ajusté pro forma pour l'exercice 2018 complet donne un ratio de 2,7. Comme les obligations locatives sont maintenant incluses dans la dette nette ajustée, nous sommes d'avis que cet ajustement donne une base plus significative et plus constante sur laquelle déterminer notre ratio d'endettement.

En raison de l'évolution du contexte des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada au cours du trimestre considéré, la valeur de notre actif net au titre des dérivés liés à la dette a augmenté d'environ 430 millions de dollars sans que se produise une hausse correspondante de la valeur comptable de notre dette à long terme. Exclusion faite de l'incidence de ce changement sur nos dérivés liés à la dette, notre dette nette ajustée aurait été plus élevée d'environ 430 millions de dollars et notre ratio d'endettement se serait établi à 2,9.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

En avril 2019, la Bourse de Toronto a accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donne la possibilité de racheter, au cours de la période de douze mois allant du 24 avril 2019 au 23 avril 2020, le moindre de 35,7 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars (l'offre publique de rachat de 2019). Les porteurs de titres de Rogers peuvent obtenir un exemplaire de cet avis, sans frais, en communiquant avec nous.

En avril 2018, la Bourse de Toronto avait accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donnait la possibilité de racheter, pendant la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars (l'offre publique de rachat de 2018).

Au cours du trimestre à l'étude, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2019, nous avons procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 1 374 848 actions de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur de 93 millions de dollars, dont une tranche de 4 millions de dollars a été payée en octobre. Au cours du deuxième trimestre de 2019, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2019, nous avons procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 734 257 actions de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur de 50 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2019, dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2018, nous avons procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 2 164 113 actions de catégorie B sans droit de vote, d'une valeur de 155 millions de dollars, dont une tranche de 19 millions de dollars a été versée au début d'avril. Au cours de l'exercice, dans le cadre de nos deux offres publiques de rachat, nous avons procédé au rachat, aux fins d'annulation, de 4 273 218 actions de catégorie B sans droit de vote, pour un prix d'achat total de 298 millions de dollars.

Actions ordinaires en circulation

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Actions ordinaires en circulation ¹		
Actions de catégorie A avec droit de vote	111 154 811	111 155 637
Actions de catégorie B sans droit de vote ²	399 446 133	403 657 038
Total des actions ordinaires	510 600 944	514 812 675
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	3 131 782	2 719 612
Options en circulation exerçables	1 018 312	1 059 590

¹ Les porteurs de nos actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A de celles pour les actions de catégorie B sans droit de vote.

² Comprennent les 61 487 actions de catégorie B sans droit de vote rachetées au cours du trimestre aux termes de notre programme de rachat dans le cours normal des activités, dont le passif a été réglé en octobre. Ces actions ont été annulées.

Gestion des risques financiers

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel de 2018. Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 30 septembre 2019, nous avons fixé un taux d'intérêt sur 90,0 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (85,3 % au 31 décembre 2018).

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit libellées en dollars américains et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Les tableaux ci-après présentent un résumé des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	-	-	-	420	1,34	561
Dérivés liés à la dette réglés	-	-	-	420	1,34	564
Montant net en trésorerie reçu			-			3
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	3 228	1,32	4 257	10 046	1,33	13 361
Dérivés liés à la dette réglés	3 452	1,33	4 578	10 421	1,33	13 865
Montant net en trésorerie payé			(22)			(18)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	-	-	-	125	1,26	157
Dérivés liés à la dette réglés	-	-	-	125	1,26	157
Montant net en trésorerie (payé) reçu			-			(1)
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	4 314	1,31	5 649	11 436	1,29	14 726
Dérivés liés à la dette réglés	4 503	1,31	5 877	11 213	1,29	14 413
Montant net en trésorerie reçu			16			37

Au 30 septembre 2019, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains s'élevaient à un montant notionnel de 799 millions de dollars américains (1 178 millions de dollars américains au 31 décembre 2018). Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés à la dette.

Billets de premier rang

Le tableau ci-après présente un résumé des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos billets de premier rang au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)		\$ US			Incidence de la couverture	
Entrée en vigueur	Montant du principal/montant notionnel (en \$ US)	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt couvert fixe (en \$ CA) ¹	Équivalent (en \$ CA)	
<i>Émissions de 2019</i>						
30 avril 2019	1 250	2049	4,350 %	4,173 %	1 676	
<i>Émissions de 2018</i>						
8 février 2018	750	2048	4,300 %	4,193 %	938	

¹ Conversion d'un taux d'intérêt nominal fixe libellé en \$ US en un taux moyen pondéré fixe libellé en \$ CA.

En avril 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains qui seraient arrivés à échéance en août 2018. En parallèle, les dérivés liés à la dette s'y rapportant avaient été réglés pour un produit net de 326 millions de dollars. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, qui avait été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés à la dette.

Contrats à terme sur obligations

À l'occasion, nous avons eu recours à des dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyions émettre dans l'avenir.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons exercé un contrat à terme sur obligations d'un montant notionnel de 500 millions de dollars arrivant à échéance en 2019, en parallèle avec l'émission des billets de premier rang de 1 milliard de dollars venant à échéance en 2029 et payé 54 millions de dollars pour régler le dérivé connexe. Nous avons aussi exercé un contrat à terme sur obligations de 400 millions de dollars arrivant à échéance en 2019 parallèlement à l'émission des billets de premier rang de 1,25 milliard de dollars américains venant en échéance en 2049 et payé 57 millions de dollars pour régler le dérivé connexe. Nous n'avons ni conclu ni réglé d'autres contrats à terme sur obligations au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos contrats à terme sur obligations.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Les tableaux ci-dessous présentent les dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus ou réglés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2019			Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	-	-	-	780	1,32	1 031
Dérivés liés aux dépenses réglés	240	1,25	301	690	1,25	863

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	120	1,30	156	720	1,24	896
Dérivés liés aux dépenses réglés	210	1,30	273	630	1,30	819

Au 30 septembre 2019, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1 170 millions de dollars américains (1 080 millions de dollars américains au 31 décembre 2018), venaient à échéance d'octobre 2019 à décembre 2020 (de janvier 2019 à décembre 2020 au 31 décembre 2018) et le cours de change moyen s'établissait à 1,29 \$ CA/1 \$ US (1,24 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2018).

Se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux dépenses.

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation du cours des actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote de RCI (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 30 septembre 2019, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 4,3 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,0 millions au 31 décembre 2018) assorties d'un cours moyen pondéré de 51,76 \$ (51,54 \$ au 31 décembre 2018).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, nous avons réglé 0,7 million de dérivés liés aux capitaux propres, à un prix moyen pondéré de 71,66 \$, pour un produit net de 16 millions de dollars.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, nous avons réglé 0,4 million de dérivés liés aux capitaux propres, à un prix moyen pondéré de 61,15 \$, pour un produit net de 4 millions de dollars. Nous n'avons conclu aucun dérivé lié aux capitaux propres au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018. Se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux capitaux propres.

Évaluation à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit et calculée conformément aux IFRS. Au 30 septembre 2019, la valeur de nos actifs au titre des dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie avait augmenté d'environ 430 millions de dollars en raison de l'évolution du contexte des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada, sans que se produise une hausse correspondante de la valeur comptable de notre dette à long terme.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 30 septembre 2019			
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	6 050	1,1442	6 922	1 670
En passifs	1 250	1,3386	1 673	(10)
Dérivés liés à la dette à court terme non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	799	1,3222	1 056	1
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif				1 661
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	810	1,2712	1 030	42
En passifs	360	1,3322	480	(4)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés aux dépenses représentant un actif				38
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	–	–	223	55
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				1 754

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 31 décembre 2018			
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 500	1,1243	6 184	1 354
En passifs	550	1,3389	736	(22)
Dérivés liés à la dette à court terme non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	1 178	1,3276	1 564	41
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif				1 373
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En passifs	–	–	900	(87)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	1 080	1,2413	1 341	122
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif				122
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En actifs	–	–	258	92
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				1 500

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2018 pour obtenir un résumé de nos obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également analysés aux notes 16, 20 et 27 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2018.

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, le 1^{er} janvier 2019, la plus grande partie des obligations au titre de contrats de location simple de 979 millions de dollars que nous avons présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2018 a été comptabilisée dans les obligations locatives, un montant correspondant ayant été inscrit dans les actifs au titre de droits d'utilisation, dans notre état consolidé résumé de la situation financière. Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2018, depuis le 31 décembre 2018.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 6 mars 2019 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2018. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Coûts et tarifs des services d'accès Internet de gros

Le 15 août 2019, dans l'ordonnance de télécom CRTC 2019-288, *Suivi des ordonnances de télécom 2016-396 et 2016-448 - Tarifs définitifs concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupé* (l'« ordonnance »), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service AIT de Rogers. Dans cette ordonnance, le CRTC établit des tarifs définitifs nettement inférieurs aux tarifs provisoires auparavant imposés et détermine en outre que ces tarifs s'appliqueront de façon rétroactive au 31 mars 2016.

Selon nous, les tarifs définitifs établis par le CRTC ne sont pas justes et raisonnables, comme l'exige la *Loi sur les télécommunications*, parce que nous estimons qu'ils sont en deçà du prix coûtant. Le 13 septembre 2019, Rogers, en collaboration avec les autres grandes entreprises de câblodistribution canadiennes (les « entreprises de câblodistribution »), a déposé une requête en autorisation d'appeler auprès de la Cour d'appel fédérale (la « Cour »), aux termes de l'article 64(1) de la *Loi sur les télécommunications*, ainsi qu'une requête pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC. Le 27 septembre 2019, la Cour a suspendu l'ordonnance de manière provisoire jusqu'à ce qu'elle rende sa décision relative à la requête des entreprises de câblodistribution pour obtenir un sursis interlocutoire de l'ordonnance du CRTC d'ici à ce que la Cour autorise ou non l'appel des entreprises de câblodistribution. Les réponses écrites définitives des entreprises de câblodistribution concernant les requêtes doivent être déposées à la Cour d'ici au 4 novembre 2019. Il y a lieu de se reporter à la section « Mise à jour sur les risques et les incertitudes ».

Code sur les services Internet du CRTC

Le 31 juillet 2019, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom CRTC 2019-269, *Code sur les services Internet*, qui met en place un code de conduite obligatoire (le « Code ») à l'intention des grands fournisseurs de services Internet (« FSI ») exploitant leurs propres installations et qui vise les services d'accès Internet filaires fixes offerts aux clients individuels. Comme c'est le cas pour le Code sur les services sans fil, le Code sur les politiques de débranchement et de dépôt et le Code des fournisseurs de services de télévision déjà en place, la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST ») sera chargée de faire respecter le Code.

Orientation stratégique du CRTC sur les télécommunications

Le 17 juin 2019, le *Décret donnant au CRTC des instructions relativement à la mise en œuvre de la politique canadienne de télécommunication pour promouvoir la concurrence, l'abordabilité, les intérêts des consommateurs et l'innovation* qui avait été déposé par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique le 26 février 2019 est entré en vigueur après avoir fait l'objet d'une étude et de révisions. Selon ce décret, le CRTC devra tenir compte de la concurrence, de l'abordabilité, des intérêts des consommateurs et de l'innovation dans ses décisions en matière de télécommunications. Le CRTC devra aussi démontrer aux Canadiens de quelle manière il a agi en ce sens.

Licences de spectre de la bande de 3 500 MHz

Le 6 juin 2019, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada ») a rendu sa décision faisant suite au processus de consultation intitulé *Consultation sur l'examen de la bande de 3 500 MHz pour permettre une utilisation flexible et consultation préliminaire sur les changements à apporter à la bande de 3 800 MHz*. Dans cette décision, il est résolu qu'ISDE Canada délivrera des licences d'utilisation flexible dans une gamme de fréquences de 200 MHz de la bande de 3 450 à 3 650 MHz. Les titulaires de licences de services sans fil dans cette gamme qui se conforment à toutes les conditions de licence seront admissibles à l'obtention de licences d'utilisation flexible couvrant la même zone géographique leur permettant d'utiliser les portions suivantes du spectre :

- tout titulaire de licence qui détient 75 MHz ou plus de spectre pourra demander une licence pour 60 MHz;
- tout titulaire de licence qui détient 50 MHz de spectre pourra demander une licence pour 50 MHz;
- tous les autres titulaires de licence pourront demander une licence pour 20 MHz.

Rogers et BCE Inc. sont actuellement titulaires de licences de spectre de la bande de 3 500 MHz à l'échelle du pays par l'intermédiaire d'une coentreprise mise sur pied par les deux sociétés et appelée Inukshuk Wireless Partnership (« Inukshuk »). Étant donné qu'Inukshuk détient actuellement 75 MHz ou plus de spectre de la bande de 3 500 MHz dans chacune des dix plus grandes zones de service canadiennes sur le plan de la population, la coentreprise pourra demander une licence pour 60 MHz dans ces zones. Par conséquent, la décision d'ISDE Canada signifie qu'en réalité, Rogers conservera 30 MHz du spectre de la bande de 3 500 MHz, les licences détenues pouvant être redesignées en tant que licences d'utilisation flexible dans les dix plus grandes zones de service canadiennes sur le plan de la population.

ISDE Canada prévoit qu'une mise aux enchères des portions du spectre de la bande de 3 500 MHz qui ne sont pas encore détenues par des titulaires actuels aura lieu au second semestre de 2020. ISDE Canada ne commencera à délivrer des licences d'utilisation flexible de la bande de 3 500 MHz qu'après la clôture du processus de mise aux enchères. Le 6 juin 2019, ISDE Canada a également publié le document intitulé *Consultation sur un cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 3 500 MHz*, qui doit mener à la structuration de la mise aux enchères du spectre de la bande de 3 500 MHz devant avoir lieu en 2020. Nous avons déposé nos commentaires relatifs à la consultation le 2 août 2019 et nos réponses aux observations ont été soumises le 20 septembre 2019.

La décision précise en outre qu'ISDE Canada entamera un nouveau processus de consultation portant sur les changements qui seront éventuellement apportés à la politique d'utilisation du spectre, aux plans de répartition des bandes et aux considérations techniques et politiques visant à maximiser l'utilisation des bandes de 3 700 à 4 200 MHz en vue d'une nouvelle libération de spectre qui devrait avoir lieu, selon le calendrier actuel, en 2022 et appuiera le déploiement des technologies sans fil 5G.

Licence d'OMNI Regional

Le 23 mai 2019, dans sa Décision de radiodiffusion CRTC 2019-172 intitulée *Attribution de licence à un service facultatif national multilingue à caractère multiethnique*, le CRTC a accordé à Rogers Media une licence en vue d'exploiter un service national multilingue à caractère multiethnique dans 20 langues bénéficiant d'une ordonnance de distribution obligatoire en vertu de l'article 9(1)h) rendant sa distribution possible au service de base moyennant des frais d'affiliation réglementés de 0,19 \$/abonné/mois pour une durée de trois ans allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2023. Cette décision intervient à l'issue d'un processus au cours duquel le CRTC a déterminé que Rogers était la société répondant le mieux aux critères établis dans l'appel de demandes qu'il avait lancé. Le CRTC a en outre déclaré qu'à compter du 1^{er} septembre 2020, les communautés de langue tierce bénéficieraient d'un meilleur accès à des émissions de nouvelles et à d'autres émissions qui leur seraient spécifiques. Le nouveau service, qui succédera au service actuel de Rogers appelé OMNI Regional, sera offert avec tous les forfaits de services de télévision numérique de base, partout au Canada. Le nouveau service OMNI Regional reflétera mieux la diversité des communautés ethniques et linguistiques canadiennes et offrira davantage d'émissions de nouvelles et d'information présentées d'un point de vue canadien. Quatre demandeurs déboutés ont déposé un certain nombre de demandes d'appel de la décision du CRTC auprès du Cabinet fédéral et de la Cour d'appel fédérale.

Le 17 août 2019, dans le décret P.C. 2019-1227, le Cabinet fédéral, par l'intermédiaire de la Gouverneure générale en conseil, a refusé d'annuler ou de renvoyer au CRTC pour réexamen la décision rendue; le 15 août 2019, la Cour d'appel fédérale avait rejeté les requêtes des demandeurs. Le 16 septembre 2019, CorrCan Media Group, l'un des quatre demandeurs dont l'appel a été rejeté par le Cabinet fédéral, a déposé une requête auprès de la Cour d'appel fédérale demandant un examen judiciaire par la Gouverneure générale en conseil de la décision rendue le 17 août 2019.

Licences de spectre de la bande de 600 MHz

La mise aux enchères des licences de spectre de 600 MHz d'ISDE Canada a commencé le 12 mars 2019 et s'est terminée le 4 avril 2019. Les résultats ont été rendus publics le 10 avril 2019. Douze sociétés ont participé aux enchères et 104 des 112 licences ont été attribuées à neuf de ces sociétés, pour une valeur totale de 3,5 milliards de dollars. Nous avons acquis 52 licences au coût de 1,7 milliard de dollars. Nous avons pris possession de ces licences en mai 2019, après avoir effectué le paiement des licences.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2018 pour une analyse des risques et incertitudes significatifs susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers au 6 mars 2019, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion. Les litiges susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

Coûts et tarifs des services d'accès Internet de gros

En août 2019, le CRTC a établi les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse de gros des fournisseurs de services exploitant leurs propres installations, dont le service AIT de Rogers. Pour Rogers, ces tarifs, qui devraient s'appliquer de façon rétroactive au 31 mars 2016, sont nettement inférieurs aux tarifs provisoires précédents (se reporter à la rubrique « Évolution de la réglementation » pour obtenir de plus amples renseignements). En raison de la suspension provisoire accordée par la Cour et de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et le montant, le cas échéant, que nous pourrions en définitive devoir rembourser aux revendeurs, nous n'avons comptabilisé aucune obligation à l'égard de cette éventualité pour le moment. L'ordonnance du CRTC dans sa forme actuelle aurait donné lieu au remboursement de montants antérieurement facturés aux revendeurs d'environ 140 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui refléterait l'incidence de l'application rétroactive du 31 mars 2016 au 30 septembre 2019. Nous estimons que l'incidence à long terme sera d'environ 11 millions de dollars par trimestre.

Élection fédérale de 2019

Le résultat de l'élection fédérale canadienne pourrait conduire ultérieurement à l'instauration de politiques gouvernementales qui pourraient avoir un effet négatif sur la tarification des forfaits de services de téléphonie et Internet sans fil. Toute décision défavorable prise à ce sujet ou tout autre fardeau réglementaire qui serait mis en œuvre par le nouveau gouvernement élu pourraient avoir une incidence négative importante sur nos résultats financiers et nos investissements futurs.

Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système que les fournisseurs de services sans fil facturent à certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande était acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». La Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada. Dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, les réclamations ont maintenant été rejetées ou abandonnées. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de télécommunications sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif avait trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigeaient des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. En mars 2019, les demandeurs ont abandonné le recours collectif sans que Rogers ait eu à verser de paiement.

Issue des poursuites

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire l'issue ou l'ampleur des actions intentées en raison de divers facteurs et incertitudes en jeu dans le processus juridique. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité à l'égard des poursuites intentées contre nous devient probable, nous comptabiliserons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés de la situation financière.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2018, ainsi que nos états financiers consolidés audités annuels de 2018 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2019

IFRS 16

Au 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, qui annule et remplace les normes comptables précédentes visant les contrats de location, notamment l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (l'« IFRIC 4 »).

L'IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs. Un preneur doit comptabiliser, dans son état de la situation financière, un actif au titre du droit d'utilisation, qui représentera son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative, qui représentera son obligation de faire des paiements de location. Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, nous avons comptabilisé une augmentation considérable des actifs et des passifs dans notre état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une baisse des coûts opérationnels (rendant compte du retrait des charges au titre des contrats de location), une augmentation des amortissements (occasionnée par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation), et une hausse des charges financières (imputable à l'accroissement de l'obligation locative). Pour les bailleurs, le traitement comptable reste pratiquement le même qu'aux termes de l'IAS 17.

Nous avons comptabilisé l'effet cumulatif de la première application de l'IFRS 16 à titre d'ajustement des résultats non distribués dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018. Lors de la transition, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification prévoyant qu'en tant que preneur, nous pouvions maintenir nos évaluations de contrats de location faites selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 pour les contrats existants. Par conséquent, la définition d'un contrat de location de l'IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} janvier 2019.

Dans le cas des contrats de location qui avaient été classés en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17, les obligations locatives, au moment de la transition, ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1^{er} janvier 2019. De façon générale, les actifs au titre de droits d'utilisation, au moment de la transition, ont été évalués au montant des obligations locatives correspondantes, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location en question. Dans le cas de certains contrats de location à l'égard desquels l'information est disponible, nous avons choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation à leur valeur comptable comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location selon le taux d'emprunt marginal connexe pour la durée résiduelle du contrat de location au 1^{er} janvier 2019.

Lorsque nous avons appliqué l'IFRS 16 à des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, nous nous sommes prévalus des mesures de simplification suivantes :

- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation;
- nous appuyer sur l'évaluation faite en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au 31 décembre 2018, pour déterminer si des contrats sont déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation.

Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes des composantes locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives fixes qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Nous ne nous sommes pas prévalus des exemptions relatives à la comptabilisation des contrats de location à court terme ou de faible valeur au moment de la transition; cependant, nous pourrions choisir dans l'avenir de nous prévaloir des exemptions relatives à la comptabilisation : catégorie par catégorie pour les nouvelles catégories de contrats à court terme et contrat par contrat pour les contrats de faible valeur.

Il n'y a pas eu d'incidences importantes dans le cas des contrats de location pour lesquels nous sommes le bailleur.

Effet de la transition à l'IFRS 16

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ajustements découlant de l'IFRS 16 apportés à certaines des principales mesures financières présentées dans notre état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

(en millions de dollars)	Note	Chiffres présentés au 31 décembre 2018	Effet de la transition à l'IFRS 16	Après la transition au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs				
Actifs courants				
Autres actifs courants		436	(23)	413
Actifs courants restants		4 452	–	4 452
Total des actifs courants		4 888	(23)	4 865
Immobilisations corporelles	<i>i</i>	11 780	1 481	13 261
Actifs à long terme restants		15 250	–	15 250
Total des actifs		31 918	1 458	33 376
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer		3 052	(55)	2 997
Partie courante des obligations locatives	<i>i</i>	–	190	190
Passifs courants restants		3 784	–	3 784
Total des passifs courants		6 836	135	6 971
Obligations locatives	<i>i</i>	–	1 355	1 355
Passifs d'impôt différé		2 910	(9)	2 901
Passifs à long terme restants		13 993	–	13 993
Total des passifs		23 739	1 481	25 220
Capitaux propres		8 179	(23)	8 156
Total des passifs et des capitaux propres		31 918	1 458	33 376

i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

À la date de début de la location, soit le 1^{er} janvier 2019 aux fins de notre adoption, nous avons comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'égard de tous les contrats de location existants. L'obligation locative a été évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'auront pas encore été versés à la date de début. Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes qui devraient être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que nous avons la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers effectués lors d'une période de renouvellement optionnel si nous avons la certitude raisonnable d'exercer une option de prolongation, et les pénalités en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que nous ayons la certitude raisonnable que nous ne résilierons pas le contrat de manière anticipée.

Après la transition, l'actif au titre du droit d'utilisation sera évalué initialement à son coût, qui se compose des éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des loyers payés à la date de début ou avant celle-ci;
- plus les coûts directs initiaux engagés;

- une estimation des coûts liés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la restauration du lieu;
- déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

De façon générale, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur la durée du contrat, à moins que nous prévoyions devenir propriétaires de l'actif à la fin du contrat de location. La durée du contrat comprend ce qui suit :

- le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable;
- les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que nous avons la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI. Ces administrateurs sont :

- le président émérite du conseil non membre de la direction de Cassels Brock and Blackwell LLP, un cabinet d'avocats qui offre des services juridiques à la Société;
- le président du conseil d'administration de Transcontinental inc., une entreprise qui offre des services d'impression à la Société.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et examinées par le comité d'audit et de risque. Les montants exigibles pour ces services ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et leur paiement est exigible en trésorerie dans le mois suivant la date de transaction. Le tableau qui suit présente un résumé des activités menées par les parties liées relativement aux transactions susmentionnées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Services d'impression et services juridiques ¹	1	4	5	9

¹ Le montant payé pour des services juridiques est négligeable.

La Société a aussi conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers liées à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur ces contrôles.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières, notamment, touchant chacun de nos secteurs à présenter. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs à présenter, il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2018.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2018 et le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés;
- le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») mixtes;
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Mesures non conformes aux PCGR

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
BAIIA ajusté Marge du BAIIA ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de la capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	BAIIA ajusté : Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, autres charges (produits), frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, et perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles Marge du BAIIA ajusté : BAIIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	Bénéfice net ajusté : Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte sur les obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme, perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté : Résultat net ajusté et résultat net ajusté incluant l'effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant et après dilution	Bénéfice net Bénéfice de base et dilué par action
Flux de trésorerie disponibles ¹	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	BAIIA ajusté Moins les éléments suivants Dépenses d'investissement, intérêts sur les emprunts déduction faite des intérêts inscrits à l'actif et impôt sur le résultat en trésorerie	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme Plus (moins) les éléments suivants Partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction et escomptes différés, (actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, partie courante des obligations locatives, obligations locatives, avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie) et emprunts à court terme	Dette à long terme

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dette nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) Divisée par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dette à long terme divisée par le bénéfice net

¹ À compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles de sorte que nous n'effectuons plus d'ajustement pour tenir compte de la « variation nette des soldes des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions ». Nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles afin de rendre cette mesure plus simple; nous sommes d'avis que ce changement facilitera notre comparaison avec les autres joueurs de l'industrie.

Rapprochement du BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	593	594	1 575	1 557
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	219	235	544	576
Charges financières	215	176	610	588
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	558	1 850	1 647
BAIIA	1 654	1 563	4 579	4 368
Ajouter (déduire) :				
Autres charges (produits)	16	15	2	(6)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	47	101	116
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(5)	-	(16)
BAIIA ajusté	1 712	1 620	4 682	4 462

Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté	1 712	1 620	4 682	4 462
Diviser par : total des produits	3 754	3 769	11 121	11 158
Marge du BAIIA ajusté	45,6 %	43,0 %	42,1 %	40,0 %

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	593	594	1 575	1 557
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	47	101	116
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	–	(5)	–	(16)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	28
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(13)	(11)	(29)	(29)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	(23)	–
Résultat net ajusté	622	625	1 624	1 656

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et le nombre d'actions en circulation, en millions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	622	625	1 624	1 656
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	511	515	513	515
Résultat par action de base ajusté	1,22 \$	1,21 \$	3,17 \$	3,22 \$
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté dilué	613	625	1 618	1 654
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	513	516	514	516
Résultat par action dilué ajusté	1,19 \$	1,21 \$	3,15 \$	3,21 \$

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018 (chiffres retraités) ¹	2019	2018 (chiffres retraités) ¹
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 305	1 304	3 360	3 237
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement	(657)	(700)	(2 016)	(1 962)
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	(189)	(168)	(540)	(521)
Intérêts payés	222	192	581	575
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	47	101	116
Amortissement des droits de diffusion	(17)	(9)	(58)	(39)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	26	74	55	168
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	57	(77)	279	72
Autres ajustements	(22)	(36)	19	17
Flux de trésorerie disponibles	767	627	1 781	1 663

¹ À compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles de sorte que nous n'effectuons plus d'ajustement pour tenir compte de la « variation nette des soldes des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions ». Nous avons redéfini les flux de trésorerie disponibles afin de rendre cette mesure plus simple; nous sommes d'avis que ce changement facilitera notre comparaison avec les autres joueurs de l'industrie.

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement

(en millions de dollars)	Au 30 septembre	Au 1 ^{er} janvier	Au 31 décembre
	2019	2019	2018
Partie courante de la dette à long terme	1 400	900	900
Dette à long terme	14 879	13 390	13 390
Coûts de transaction et escomptes différés	138	114	114
	16 417	14 404	14 404
Ajouter (déduire) :			
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(1 660)	(1 373)	(1 373)
Ajustement lié au risque de crédit relativement aux actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(79)	(75)	(75)
Emprunts à court terme	1 708	2 255	2 255
Partie courante des obligations locatives	219	190	–
Obligations locatives	1 435	1 355	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(262)	(405)	(405)
Dette nette ajustée	17 778	16 351	14 806

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre	Au 1 ^{er} janvier	Au 31 décembre
	2019	2019	2018
Dette nette ajustée	17 778	16 351	14 806
Diviser par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	6 250	6 157	5 983
Ratio d'endettement	2,8	2,7	2,5

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, nous avons modifié notre définition de la dette nette ajustée, de sorte qu'elle comprend maintenant le total de la « partie courante des obligations locatives » et des « obligations locatives ». Nous croyons que l'ajout du total des obligations locatives à la dette nette ajustée est approprié, parce que ces obligations représentent les paiements que nous nous sommes contractuellement engagés à effectuer et que les paiements en question ont été enlevés de notre calcul du BAIIA ajusté en raison de cette modification comptable.

Par ailleurs, nous n'avons pas retraité les périodes comparatives antérieures à 2019, conformément à la méthode transitoire que nous avons retenue. Nous avons calculé le ratio d'endettement au 30 septembre 2019 à l'aide du BAIIA ajusté pro forma pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018 afin d'en retrancher la charge locative comme si nous avions adopté l'IFRS 16 de manière rétrospective. Le calcul du ratio d'endettement au 1^{er} janvier 2019 à l'aide du BAIIA ajusté pro forma pour l'exercice 2018 complet donne un ratio de 2,7. Comme les obligations locatives sont maintenant incluses dans la dette nette ajustée, nous sommes d'avis que cet ajustement donne une base plus significative et plus constante sur laquelle déterminer notre ratio d'endettement.

Autres renseignements

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente un résumé de nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2019			2018 ¹				2017 ¹
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits								
Sans-fil	2 324	2 244	2 189	2 464	2 331	2 214	2 191	2 288
Cable	994	997	976	989	983	991	969	981
Media	483	591	468	540	488	608	532	526
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(47)	(52)	(46)	(55)	(33)	(57)	(59)	(64)
Total des produits	3 754	3 780	3 587	3 938	3 769	3 756	3 633	3 731
Total des produits tirés des services ²	3 233	3 345	3 143	3 276	3 271	3 300	3 127	3 164
BAlIA ajusté ³								
Sans-fil	1 138	1 128	1 015	1 028	1 099	1 029	934	965
Cable	499	478	445	489	490	462	433	477
Media	130	72	(84)	40	73	60	23	37
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(55)	(43)	(41)	(36)	(42)	(47)	(52)	(43)
BAlIA ajusté	1 712	1 635	1 335	1 521	1 620	1 504	1 338	1 436
Déduire (ajouter) :								
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	627	614	609	564	558	545	544	531
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	–	–	–	–	(5)	–	(11)	–
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	39	20	94	47	26	43	31
Charges financières	215	206	189	205	176	193	219	184
Autres charges (produits)	16	(1)	(13)	(26)	15	2	(23)	3
Bénéfice net avant la charge d'impôt sur le résultat	812	777	530	684	829	738	566	687
Charge d'impôt sur le résultat	219	186	139	182	235	200	141	188
Bénéfice net	593	591	391	502	594	538	425	499
Bénéfice par action								
De base	1,16 \$	1,15 \$	0,76 \$	0,97 \$	1,15 \$	1,04 \$	0,83 \$	0,97 \$
Dilué(e)	1,14 \$	1,15 \$	0,76 \$	0,97 \$	1,15 \$	1,04 \$	0,80 \$	0,97 \$
Bénéfice net	593	591	391	502	594	538	425	499
Ajouter (déduire) :								
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	39	20	94	47	26	43	31
Perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations	–	–	–	21	–	–	–	–
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	–	–	–	28	–
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	–	–	–	–	(5)	–	(11)	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(13)	(10)	(6)	(32)	(11)	(10)	(8)	(7)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	(23)	–	–	–	–	–	2
Résultat net ajusté ³	622	597	405	585	625	554	477	525
Résultat par action ajusté ³								
De base	1,22 \$	1,17 \$	0,79 \$	1,14 \$	1,21 \$	1,08 \$	0,93 \$	1,02 \$
Dilué	1,19 \$	1,16 \$	0,78 \$	1,13 \$	1,21 \$	1,07 \$	0,90 \$	1,02 \$
Dépenses d'investissement	657	742	617	828	700	657	605	841
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 305	1 057	998	1 051	1 304	1 048	885	1 142
Flux de trésorerie disponibles ^{3,4}	767	609	405	471	627	595	441	340

¹ Nous avons adopté l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres des périodes précédentes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour un complément d'information.

² Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

³ Le BAlIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté et le flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁴ Les flux de trésorerie disponibles de 2017 et de 2018 ont été retraités. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour obtenir plus de précisions.

Sommaire des résultats financiers du garant de la dette à long terme

Nos titres d'emprunt publics en circulation, les montants prélevés sur nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 3,3 milliards de dollars et nos dérivés sont des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCCI, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales informations financières de consolidation non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCCI, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 septembre										
(non audité)										
(en millions de dollars)										
	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	10	3 299	3 302	505	496	(50)	(39)	3 754	3 769
Bénéfice net (perte nette)	593	594	461	491	140	(195)	(601)	(296)	593	594
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre										
(non audité)										
(en millions de dollars)										
	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	11	9 671	9 636	1 603	1 667	(153)	(156)	11 121	11 158
Bénéfice net (perte nette)	1 575	1 557	1 322	1 379	159	143	(1 481)	(1 522)	1 575	1 557
À la clôture de la période										
(non audité)										
(en millions de dollars)										
	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	30 sept. 2019	31 déc. 2018 ³	30 sept. 2019	31 déc. 2018 ³	30 sept. 2019	31 déc. 2018 ³	30 sept. 2019	31 déc. 2018 ³	30 sept. 2019	31 déc. 2018 ³
Données tirées de l'état de la situation financière										
Actifs courants	25 948	24 687	23 479	22 870	10 442	10 256	(55 362)	(52 925)	4 507	4 888
Actifs non courants	29 807	27 485	25 972	22 396	3 692	3 700	(27 916)	(26 551)	31 555	27 030
Passifs courants	26 586	25 995	28 562	27 170	8 136	8 206	(56 973)	(54 535)	6 311	6 836
Passifs non courants	16 749	15 149	4 528	3 025	165	110	(1 334)	(1 381)	20 108	16 903

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCCI n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

³ Nous avons adopté l'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Nous n'avons pas retraité les chiffres comparatifs de 2018. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » pour obtenir un complément d'information.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais tous ne contiennent pas nécessairement ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants, dont certains constituent des mesures non conformes aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ») :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue;
- les facteurs qui influent sur le ratio d'endettement;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Les énoncés prospectifs figurant au présent document ou qui y sont intégrés comprennent, sans toutefois s'y limiter, les informations et énoncés figurant à la rubrique « Objectifs financiers » ayant trait à nos objectifs consolidés pour 2019 en matière de produits, de BAIIA ajusté, de dépenses d'investissement et de flux de trésorerie disponibles, objectifs qui ont été publiés initialement le 24 janvier 2019.

Hypothèses clés sous-jacentes

Nos fourchettes prévisionnelles pour 2019 figurant à la rubrique « Objectifs financiers » sont fondées sur de nombreuses hypothèses importantes, notamment les suivantes pour l'ensemble de l'exercice 2019 :

- une tranche importante de nos dépenses de 2019 libellées en dollars américains est couverte à un taux de change moyen de 1,25 \$ CA/1 \$ US;
- les taux d'intérêt clés resteront relativement stables pendant tout l'exercice 2019;
- aucun nouveau développement important au chapitre de la réglementation ou de la législation (y compris le règlement des procédures visant la décision du CRTC sur les tarifs que nous pouvons imposer aux revendeurs de services d'accès Internet haute vitesse, dont le service AIT de Rogers) ni aucun changement majeur de la conjoncture ou d'ordre macroéconomique dans l'environnement concurrentiel n'aura de répercussion sur nos

activités. Nous soulignons que les décisions des organismes de réglementation rendues en 2019 pourraient modifier considérablement nos hypothèses sous-jacentes concernant les résultats de Sans-fil, de Cable et de Media pour 2019, ainsi que pour les exercices futurs. Ces conséquences sont pour le moment inconnues et ne sont pas prises en considération dans nos objectifs;

- la pénétration globale du marché sans fil et du câble au Canada croîtra en 2019 au même rythme qu'en 2018 en raison de bonnes conditions économiques et d'un accroissement de la population;
- la croissance du nombre d'abonnés aux services sans fil et aux services d'accès Internet se poursuivra et le nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie diminuera;
- notre part du marché en regard de la croissance du nombre d'abonnés aux services sans fil et de câblodistribution sera conservée;
- les clients de Sans-fil et de Cable continueront de migrer vers des services leur offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- les produits tirés des frais d'utilisation excédentaire du secteur Sans-fil baissent par suite de l'adoption plus rapide que prévu de nos forfaits de données illimitées Infini de Rogers^{MC};
- les dépenses d'investissement continueront d'être axées sur notre réseau et nos services :
 - nous continuerons d'investir de façon judicieuse pour que nous ayons des réseaux sans fil et par câble concurrentiels au moyen i) de la mise en place d'un réseau sans fil 4.5G à 5G et ii) de la mise à niveau de notre réseau hybride fibre optique-câble coaxial, ce qui nous permettra de réduire le nombre de foyers branchés par nœud, d'utiliser les technologies les plus récentes et d'offrir une expérience encore plus fiable à la clientèle;
 - nous continuerons d'investir dans notre offre de services.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées notamment sur les facteurs suivants :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2018, de même que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedar.com et sec.gov. L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

###